

Circonscription : Caen Sud

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 30 JUIN 2020

Le 30 juin 2020, dans les locaux de l'école se sont réunis :

Le directeur	M. MAUVIEL Florian
Les élus et représentants des mairies	Mme. BLIN Martine, pour la mairie de Grentheville M. LEMAUVEL Florent, M. CHADLI Smaïl, pour la mairie de Sollers
Les enseignants	Mmes. BERTHIER Virginie, PIELOT Corinne, BENARD Laurence, MONTECOT Réjane, GAMBINI Myrlam, PIRIOUX Christèle, CARREL Véronique, MOUSSET Tatiana, HANTRAIS-BATOUM Florence, HEURTAUX Caroline, BRIARD Amélie, WANKIEWICZ Carole Et M. FESQUET Guillaume
Les parents d'élèves élus	Mmes. DEGUETTE Muriel, QUESLIER Emilie, HELARY Cindy, PIARD Pauline, MILLET Sandrine, SAILLARD Mélanie, JEANNE Florence, VANYPER Karine, RAULT Laëtitia, GAUDEMER-SCHWEBIUS Marylène, GUIHARD Karine ET M. PIETUSZYNSKI Christophe, LEGAGNEUX Jérôme
Autres personnes	M. GUICHARD Jean-Pierre, DDEN

Etaient excusés : M. PERROT Fabrice, IEN de circonscription ; CAPELLE Pascal, professeur des écoles ; JURET Jean-Pierre, enseignant du RASED ; Mmes BLOUIN Estelle, BELARBIA Sabrina, FORTIN Nathalie et M. CARON Guillaume

Secrétaires de séance : Mme Christèle PIRIOUX (professeur des écoles)

I. Fonctionnement du conseil d'école

Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 10 février 2020 :

Le procès-verbal du précédent conseil d'école a été approuvé sans commentaire particulier.

Modalités des élections des représentants de parents d'élèves à la rentrée 2020

Il est voté à l'unanimité que les élections se tiendront exclusivement selon la modalité suivante : élection par correspondance.

II. Vie scolaire

Actions de fin d'année

La reprise « obligatoire » de l'école depuis le 22 juin a permis la présence de 98 % d'élèves. Si toutes les « coutumes et habitudes » d'une fin d'année ne peuvent être envisagées (fête de l'école, ...), certaines actions peuvent avoir lieu dans le respect des gestes barrières :

- Des photos de chaque groupe classe ont été prises le lundi 29 juin, elles seront envoyées à chaque famille par mail afin que chaque élève garde un souvenir de cette année particulière.
- Les CM2 seront réunis jeudi à 15h45 pour partager un goûter. Pour symboliser ce départ vers le collège, le livre des fables leur sera remis comme à tous les élèves de CM2 du territoire national. L'association de parents d'élèves offrira également un cadeau, comme elle le fait aussi pour les élèves de Grande Section.
- Des visites de l'école pour les futurs élèves de petite section sont désormais possibles. M. MAUVIEL présentera les locaux aux enfants et leurs parents durant les matinées de jeudi et vendredi par petit groupe dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique.

Année 2020/2021 : effectifs, équipe enseignante, organisation des classes

Ci-dessous une prévision d'organisation pédagogique des classes (elle reste provisoire, soumise à la validation de M. l'inspecteur et sous réserve de nouvelles inscriptions durant l'été qui amèneraient une nouvelle réflexion) :

298 élèves sont, à ce jour, inscrits pour la rentrée prochaine. C'est un peu moins d'élèves que cette année mais un nombre plus important que les prévisions d'il y a quelques mois.

- PS : 25 élèves
- PS/MS : 25 élèves (12 PS + 13 MS)
- MS/GS : 25 élèves (7 MS + 18 GS)
- MS/GS : 25 élèves (8 MS + 17 GS)
- CP : 24 élèves
- CP/CE1 : 24 élèves (12 CP + 12 CE1)
- CE1 : 24 élèves
- CE2 : 24 élèves
- CE2/CM1 : 20 élèves (8 CE2 + 12 CM1)
- CM1 : 24 élèves
- CM2 : 23 élèves
- CM2 : 23 élèves
- ULIS : 12 élèves

Mme PIELOT (départ en retraite) et M. FESQUET (changement de département) quittent l'établissement. Mme WANKIEWICZ (remplaçante sur l'école) fait savoir qu'elle a obtenu un poste sur l'école. Les autres enseignants nommés sur les postes vacants ne se sont pas fait connaître à l'heure de ce conseil d'école.

Les effectifs sont à flux tendus sur la maternelle et le cycle 2 (CP, CE1). De nouvelles inscriptions durant l'été pourraient nous obliger à revoir cette organisation.

Concernant les répartitions, l'équipe pédagogique (enseignant et directeur) a reçu de nombreuses demandes de famille demandant une répartition des enfants dans une classe plutôt qu'une autre, avec ou pas un ou plusieurs élèves du même niveau. M. MAUVIEL précise que ces demandes, sauf cas particulier, ne pourront être entendues. Les répartitions reposent avant tout sur des critères pédagogiques et demandent aux familles de faire confiance aux experts pédagogiques que sont les enseignants. Une réflexion aura lieu pour préciser ce point dans le règlement intérieur de l'école.

Rentrée 2020 : organisation et protocole sanitaire

Quelques précisions ont été apportées aux directeurs le lundi 29 juin par M. PERROT, inspecteur de la circonscription. Elles correspondent à un cadrage départemental mais il est nécessaire de rester prudent car les directives peuvent encore évoluer en fonction du virus notamment (la période de crise n'est pas encore derrière nous).

Il est rappelé que tous les élèves sont attendus à l'école le 2 septembre prochain. La 1^{ère} période (Jusqu'aux vacances de la Toussaint) sera consacrée à identifier les acquis et les besoins des élèves dans des domaines prioritaires (par exemple, la lecture au CP, la résolution de problème en CM2, etc.). Par des mesures pédagogiques définies par les enseignants (groupes de besoin, décroissements, ...), l'idée est de permettre aux élèves de retrouver une dynamique de travail leur permettant de mieux préparer le retour « à la normale » envisagé pour la rentrée de novembre. Des évaluations seront proposées très rapidement en septembre pour tous les niveaux du CP au CM2.

Concernant le protocole sanitaire, les gestes barrières seront maintenus (lavage des mains, port du masque pour les adultes pénétrant dans l'école) mais l'assouplissement des règles de distanciation sera possible en classe et dans le réfectoire (nous attendons de savoir jusqu'à quel point). Elles devraient être suspendues dans la cour ou tout autre espace extérieur. Il sera possible d'utiliser le matériel collectif.

Une réflexion est à mener sur les horaires de l'école : que ce soit pour la rentrée ou pour les autres jours.

Bilan financier coopérative

Mme GAMBINI, mandataire de la coopérative, dresse un bilan financier de la coopérative. Le solde est à la hausse compte-tenu des projets annulés cette année dans le contexte sanitaire de la COVID 19.

Au 01/09, la coopérative bénéficiait d'un solde de 6204€.

- Dépenses : adhésion OCCE (775,70€), abonnement (100€), sortie théâtre spectacle (1744€), matériel goûter (966€), albums Jeux (772€)
- Recettes : cotisations des familles (3355€), aide CD14 pour transport (251€), don APE (4575€)

Il reste au 30 juin 2020 : 9947,94€.

III. Activités post et périscolaires

Précisions concernant le dispositif "vacances apprenantes"

Concernant le dispositif « école ouverte » qui concerne spécifiquement les enseignants, M. Mauviel précise que le Directeur Académique a mis l'accent sur l'ouverture de ce dispositif dans des écoles aux caractéristiques spécifiques (éducation prioritaire, quartier prioritaire de la ville, commune de quintile 1), ce qui n'est pas le cas de l'école de Soliers. Aucun dispositif n'est proposé d'autant que le % d'élèves fréquentant l'école depuis le 11 mai est particulièrement élevé. Sur le département, 52 écoles ont validé un projet (sur les 389 écoles au total dans le département).

M. CHADLI précise qu'il a rencontré M. GEVAERT, principal du collège Senghor concernant le dispositif « vacances apprenantes » et plus particulièrement le dispositif « colonies apprenantes » qui seront proposés aux jeunes en difficulté scolaire.

Concernant le centre de loisirs, M. CHADLI précise que la distanciation physique ne s'applique plus à l'intérieur d'un groupe d'âge (par exemple, le groupe des 3 à 5 ans, ...).

IV. Sécurité et équipements

Travaux effectués et à effectuer

M. MAUVIEL remercie les agents techniques de la mairie pour leur réactivité et la rapidité des interventions. Ces personnels contribuent aussi au sentiment de bien être au sein de l'école.

Il est demandé par Mme PIRIOUX et Mme BERTHIER s'il est possible de repeindre leur classe. M. MAUVIEL s'engage à faire une liste précise des travaux et des équipements à prévoir d'ici la sortie des classes avec une priorisation des achats à prévoir.

Les parents s'interrogent sur des rumeurs concernant la sectorisation du collège qui pourrait être revue compte-tenu d'effectifs trop nombreux au collège Senghor et qui pourrait amener les futurs CM2 à aller vers d'autres établissements (S. Hawking, G. de Normandie). M. MAUVIEL précise qu'il ne dispose d'aucune information sur ce sujet et précise que les futurs CM2 sont inscrits au collège Senghor pour la rentrée prochaine. La question pourra être proposée à nouveau l'an prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

Signatures :

Secrétaire de séance

Mme. PIRIOUX Christèle



Le directeur d'école, président de séance

M. MAUVIEL Florian

